

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 10 décembre 2020

PROJET
D'AGGLOMERATION
N°4 : VALIDATION DU
PROJET DE LISTE
DES MESURES PA4
ET DELEGATION AU
BUREAU POUR
FINALISATION DU
DOSSIER DE
CANDIDATURE AU
PA4

N° CS2020-43

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 33
Pouvoirs : 2

L'an deux mil vingt, le dix décembre à dix-neuf heures, le
Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en visio
conférence, sous la présidence de Christian DUPESSEY,
Convocation du : 3 décembre 2020

Secrétaire de séance : Pierre-Jean CRASTES

Membres présents : 33

• Délégués titulaires :

M. Patrick ANTOINE - M. Hubert BERTRAND – M. Claude
MANILLIER – Mme Nadine PERINET – M. Philippe
NOUVELLE – Mme Claire CHUINARD – M. Jean-François
OBEZ – M. Patrice DUNAND – M. Stéphane VALLI –
M. Sébastien JAVOGUES – M. Vincent SCATTOLIN –
M. Jean-Claude GEORGET – M. Pierre-Jean CRASTES -
M. Christophe ARMINJON – M. Daniel RAPHOZ –
M. Julien BOUCHET – M. Benjamin VIBERT – M. Florent
BENOIT - M. Christian DUPESSEY – M. Christophe
SONGEON – M. Denis MAIRE – Mme Carole VINCENT –
Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - Mme Catherine
BRUN - M. Marin GAILLARD – M. Gabriel DOUBLET –
M. Christophe MAYET – M. Alain LETESSIER

• Délégués suppléants :

Mme Pascale MORIAUD, suppléante de M. Jean-Claude
TERRIER - M. Gaëtan COME suppléant de Mme Aurélie
CHARILLON – Mme Laetitia VENNERS, suppléante de M.
Cyril DEMOLIS – M. Jacques DEBOUT, suppléant de
Mme Christine DUPENLOUP - M. Christian AEBISCHER,
suppléant de M. Bernard BOCCARD

• Délégués représentés :

M. Jean-Yves BROISIN donne procuration à M. Jean-
Claude GEORGET – Mme Chrystelle BEURRIER donne
procuration à M. Christophe SONGEON

- **Délégués excusés :**

Mme Christine DUPENLOUP – Mme Aurélie CHARILLON
– Mme Isabelle HENNIQUAU – Mme Muriel BENIER – M.
Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL – M. Jean Luc
SOULAT – Mme Chrystelle BEURRIER – M. Joseph
DEAGE – M. Cyril DEMOLIS – M. François DEVILLE – M.
Jean-Claude TERRIER – M. Philippe MONET – M. Yves
MASSAROTTI – M. Jean-Yves BROISIN

**PROJET D'AGGLOMERATION N°4 : VALIDATION DU PROJET
DE LISTE DES MESURES PA4 ET DELEGATION AU BUREAU
POUR FINALISATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
AU PA4**

Vu la délibération du Bureau n°BU2020-16 portant validation du projet de liste des mesures du Projet d'agglomération n°4 ;

Le travail d'élaboration du Projet d'agglomération de 4^{ème} génération du Grand Genève a débuté suite à la décision de l'Assemblée du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) du Grand Genève du 15 novembre 2018.

Après 18 mois de préparation, le Projet d'agglomération 4 entre de sa phase de finalisation (novembre-février), avant adoption définitive et dépôt du dossier de candidature auprès de la Confédération suisse en juin 2021.

Dès ce mois de décembre, le processus d'adoption du Projet d'agglomération 4 sera ainsi engagé dans les instances des partenaires français et suisses du GLCT Grand Genève.

D'ici la fin du premier trimestre 2021, les maîtres d'ouvrage seront invités à délibérer sur les mesures qu'elles portent. De même, le Pôle métropolitain prendra une délibération portant engagement sur la liste des mesures liées à la période 2024-2027 (mesures « A », sollicitant un cofinancement et « Ae », assumées entièrement par les partenaires locaux) et à la période 2028-2031 (mesure « B » et « Be ») du Projet d'agglomération.

En matière de mobilité, pour la période 2024-2027, une liste non définitive a été soumise à l'Assemblée du GLCT du 19 novembre 2020 pour première validation. Sur la base de cette liste, un second travail de priorisation sera à nouveau réalisé.

A ce jour, pour les maîtres d'ouvrage français :

- 5 mesures sont considérées comme éligibles pour un montant total de 113.2 MCHF :
 - o 2 tramways transfrontaliers - Tram Genève (interface multimodale P47)-Ferney-Voltaire (mesure 32-1-7), Tram Genève- Annemasse phase 2 (mesure 36-1-11),
 - o 1 pôle d'échange multimodal - PEM Marignier (mesure 15-93),
 - o 1 Bus à Haut Niveau de Service en rabattement sur une gare du Léman Express - Annemasse –Cranves-Sales – Bonne (mesure 36-1-21)
 - o 1 mesure d'accessibilité/ franchissement sous-terrain voie ferrée – Gare du Léman Express Thonon-les-Bains (37-12).
- + 8 mesures Modes doux dans le « paquet de mesures modes doux » (rabattement aux gares, connexion entre centralités) pour un montant total de 17.1 MCHF.

Tous les territoires du Pôle métropolitain ont l'intention de déposer une demande de cofinancement au titre du PA4 pour la période 2024-2027 pour un montant total de 130.3 MCHF ; soit 24% du montant total (selon la liste établie au 6 novembre 2020)

	Montant des mesures A4	Répartition du volume financier	Nombre de mesures A4	Nombre mesures Paquets	Nombre de mesures total	Répartition du nombre de mesures
FR (dont 1 TR)	131.3 MCHF	24%	5	8	13	27%
VD	46.3 MCHF	9%	2	1	3	6%
GE (dont 1 TR)	364.9 MCHF	67%	18	14	32	67%
Total	542.5 MCHF	100%	25	23	48	100%

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité avec 31 voix pour, Messieurs Sébastien JAVOGUES, Daniel RAPHOZ, Gabriel DOUBLET et Madame Claire CHUINARD ne prenant pas part au vote,

- **CONFIRME** la liste des mesures présentées ;
- **REGRETTE** que le projet de BHNS RD 1005 Sciez-Genève ne puisse pas candidater à une demande de financement auprès de la Confédération suisse au titre de la 4^{ème} génération de Projet d'agglomération et souhaite que tout soit mis en œuvre pour trouver une solution de cofinancement suisse pour le projet, notamment dans le cadre du mécanisme de financement transfrontalier franco-genevois aujourd'hui en débat ;
- **SOUHAITE** que tout soit mis en œuvre pour trouver une solution de cofinancement suisse pour le projet, notamment dans le cadre du mécanisme de financement transfrontalier franco-genevois aujourd'hui en débat ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président et le Bureau à poursuivre le travail de soutien et de sélection des mesures à inscrire au Projet d'agglomération de 4^{ème} génération en vue de l'adoption définitive du programme, qui sera déposé en juin 2021 auprès de la Confédération suisse.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 15/12/20

Publié ou notifié le 15/12/20

Le Président,
Christian DUPESSEY

